

De : EARL LAUDREN

> **Envoyé :** dimanche 4 avril 2021 17:10

> **À :** Enquete BLAVET

> **Cc :** PHILIPPE

> **Objet :** Ruisseau de Kerlato - Commune de Kerfourn - Parcelle A812 - Photo

A l'attention de la commissaire enquêtrice

>

Bonjour,

>

Je fais suite à notre entrevue du lundi 29 mars 2021.

>

>

Comme évoqué ensemble, je vous transmets deux photos du ruisseau cité en objet, prises au droit de la parcelle que j'exploite (parcelle A812 - commune de Kerfourn).

>

Comme vous pouvez le constater, le ruisseau et ses rives sont laissés dans un état "naturel".

>

>

Les travaux envisagés amélioreraient-ils cet écosystème ?

Ne le détruiraient-ils pas ?

>

>

Merci de m'indiquer en retour la prise en compte de cet avis.

>

>

Cordialement.

>

>





